



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Nouvelle-Aquitaine | 2012

Le Grand-Bourg – Le Pont (phase 2)

Opération préventive de diagnostic (2012)

Catherine Roncier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/79868>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Catherine Roncier, « Le Grand-Bourg – Le Pont (phase 2) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 16 juin 2021, consulté le 17 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/79868>

Ce document a été généré automatiquement le 17 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Grand-Bourg – Le Pont (phase 2)

Opération préventive de diagnostic (2012)

Catherine Roncier

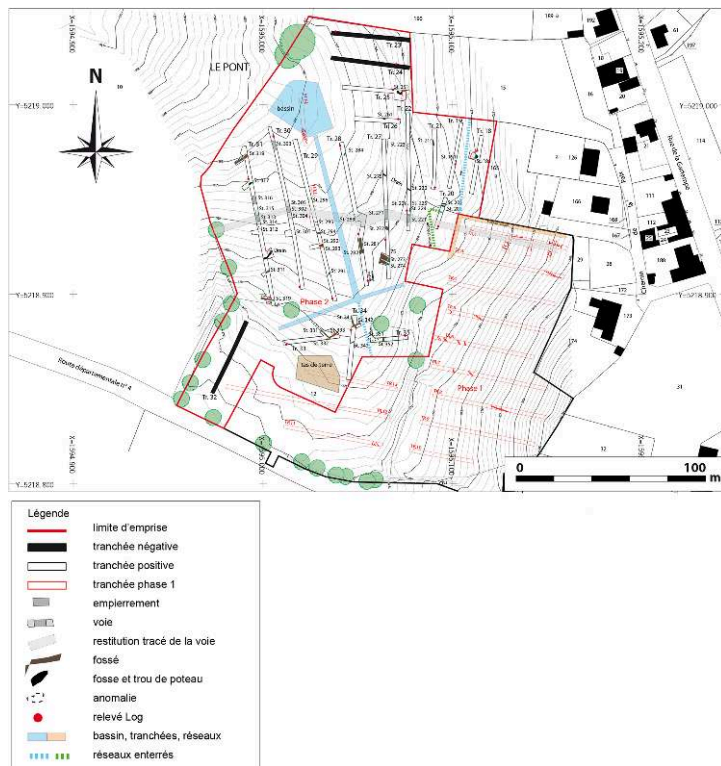
NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 La commune du Grand-Bourg est située à l'ouest du département de la Creuse, entre La Souterraine et Guéret. Un projet de lotissement soutenu par la commune porte sur une surface totale de 35 700 m², au lieu-dit Le Pont. Il concerne les parcelles DI 12, 175 et 221 jusqu'alors en prairie au nord-ouest du bourg. La réalisation du projet comme celle du diagnostic archéologique a été divisée en deux phases. La première intervention, en juin 2011, a mis au jour les vestiges d'une voirie attribuée à la période antique (Maniquet 2012). La deuxième, menée au mois de juillet 2012 sur 21 700 m², avait pour objectif de confirmer la localisation de la voie antique découverte lors de la première intervention.
- 2 La voie a bien été repérée dans quatre des dix-huit sondages ouverts (fig. 1). Elle traverse la parcelle DI 175 d'est en ouest. Son tracé semble marquer une légère inflexion au passage d'un talweg, adouci par le colmatage sédimentaire mais encore visible dans le paysage actuel. L'aire empierrée de la voie mesure de 3,10 m à 5,50 m de large. Elle apparaît à une faible profondeur (0,50 m), mais l'utilisation en prairie de ces parcelles a permis la sauvegarde des vestiges et a garanti une bonne conservation. Les techniques de construction employées sont identiques à celles observées lors de la phase 1 même si la réalisation est moins soignée : galetage central de petites pierres de 5 à 10 cm de calibre, blocs plus gros sur les bords, plus ou moins bien organisés, pour maintenir l'ouvrage. L'empierrement est bordé au nord comme au sud par une couche limoneuse brune d'une largeur très variable, entre 0,55 m et 3,35 m. Ces bandes limoneuses latérales peuvent trouver plusieurs explications : la présence d'un remblai pour asseoir la bande roulante, l'aménagement sommaire d'un espace latéral de

circulation piétonne, ou encore un niveau masquant les fossés bordiers qui n'ont pas été repérés le long de cette portion de la voie (fig. 2).

Fig. 1 – Plan général des structures de la phase 2



Topographie : R. Bernard (Inrap) ; DAO : C. Roncier (Inrap).

Fig. 2 – L’empierrement de la voie partiellement nettoyé dans la tranchée 27, vue vers le sud-est



Cliché : C. Roncier (Inrap).

- 3 La voie n’a pas été identifiée dans les sondages 28 et 29 alors qu’ils sont situés perpendiculairement à son tracé théorique. Cela s’explique peut-être par la transformation structurelle de la voie qui passe d’une chaussée à une cavée. Il est très probable que la voie change donc rapidement de forme comme cela avait déjà été remarqué lors de la première intervention. Ces variations sont sans doute à mettre en relation avec la nécessité de franchir le talweg.
- 4 De rares tessons de céramique laissent envisager une datation antique de la voie, ce qui confirme les éléments recueillis lors de la première opération ; il est néanmoins possible que son usage ait perduré dans le temps (Moyen Âge et époque moderne). Toutefois, il est à noter l’absence de tout chemin sur le plan cadastral de 1824.
- 5 Sur l’ensemble de l’emprise, une vingtaine de tronçons de fossés ont été par ailleurs mis au jour. Ils montrent la forte emprise humaine sur ces terrains situés directement dans l’environnement du village du Grand-Bourg. Cependant la faible quantité de restes céramiques livrés par ces fossés parcellaires ou découverts dans les colluvions désigne plutôt une vocation agraire des terrains et ne permet pas de les dater. En outre, aucun vestige synonyme d’habitat ou d’activités artisanales n’a été repéré sur l’emprise du diagnostic. Pourtant, les vestiges archéologiques les plus proches sont ceux d’une *villa* située immédiatement au sud du diagnostic. Des substructions et les restes d’un bassin ovale ont été découverts lors de travaux sur la route de Fursac au début du XIX^e s., puis lors de la construction du stade et du lotissement contiguë. Il s’agit peut-être de la partie résidentielle du domaine antique à l’origine du village actuel, dont l’ancien nom Salagnac dérive du latin *salaniacum*. Le mobilier recueilli date l’occupation du Haut-Empire jusqu’au haut Moyen Âge. Une autre *villa* est mentionnée au sud-est du bourg au

lieu-dit Celles. De plus, d'autres mentions de substructions gallo-romaines ou de sépultures à incinération sont recensées sur le territoire de la commune.

- 6 Les deux opérations de diagnostic ont permis de localiser une voie gallo-romaine. En effet, Le Grand-Bourg est réputé occuper un carrefour routier entre deux voies antiques secondaires. La première, entre le sanctuaire du Mont de Jouer (Saint-Goussaud) et Aygurande, décrit un axe presque sud-nord : elle emprunterait les lieux-dits Masdot et La Tuilerie et passerait à Salagnac. La seconde, reliant Acitodum-Ahun à Bretum-Bridiers, arriverait par le sud-est en passant à proximité de Livergnat, puis Celles, pour se diriger vers le nord-ouest et Salagnac. Le nouveau tronçon découvert pourrait appartenir à cet itinéraire. Certaines questions demeurent en suspens au sujet de la voie mise au jour comme la période de fondation, la durée de l'utilisation, la résolution technique du passage du talweg, sa relation avec la *villa* voisine, ou encore son intégration dans le réseau routier antique déjà connu.

BIBLIOGRAPHIE

Maniquet C. 2012 : Grand-Bourg (Le), Le Pont, *Bilan Scientifique Régional*, Limoges, SRA Limousin, p. 68-69.

Roncier C. 2012 : *Le Grand-Bourg, Creuse (23), Le Pont, phase 2*, rapport de diagnostic archéologique, Limoges, SRA Limousin, 55 p.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqFA1nFNQqA>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNwL3n9hTgZ>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 2012

AUTEURS

CATHERINE RONCIER

Inrap